

Les Échos du Comité

mars 2024

Le Comité FEDE se réunit entre huit et dix fois par année. Mais de quoi y parle-t-on ? Découvrez-le ici !

Ce compte-rendu n'a pas pour objectif d'être exhaustif, il se veut une information sur ce que sont les activités de la faitière, les dossiers en cours, cas échéant, les décisions qui sont prises.

Budget du HFR

Invitée à prendre connaissance du budget de l'hôpital fribourgeois en primeur, la FEDE a publié un communiqué de presse dans lequel elle s'inquiète d'éventuelles économies à venir sur le dos du personnel. Vous pouvez en prendre connaissance sur le site de la FEDE, en français et en allemand.

Concernant la votation du 9 juin sur l'initiative pour des urgences H24, la FEDE prendra position après consultation des associations membres concernées.

Délégation du Conseil d'État pour les questions de personnel (DCEQP) du 7 mars

La FEDE et le SSP ont déposé ensemble des revendications en vue de cette rencontre à laquelle participe également le SPO et ses sections. L'occasion de parler d'un sujet qui tient à cœur des représentants du personnel : la pénibilité. Le Conseil d'État a pris connaissance des travaux préliminaires menés par le SPO sur ce dossier. La FEDE et tout particulièrement le personnel concerné (les cantonniers-ères, les infirmiers-ères, entre autres) attendent la suite avec attention. Autres sujets traités lors de la rencontre du 7 mars : la politique RH, les revendications de la Grève féministe, les contrats à durée déterminée renouvelés à l'infini, la revalorisation salariale et les primes. La plupart de ces thèmes feront l'objet d'une suite lors d'une prochaine rencontre de DCEQP.

1er Mai

La FEDE participera aux activités organisées par les syndicats fribourgeois à l'occasion du 1^{er} mai. Le mot d'ordre pour cette année est « Baisser les primes, augmenter les salaires ». Le personnel de l'État est bien entendu invité à participer à la manifestation qui se déroulera à la Place Georges Python l'après-midi et ainsi qu'au cortège qui défilera dès 18h00.

Consultations législatives

La FEDE est consultée par l'État sur diverses lois et réglementations qui touchent au statut du personnel. Ainsi, en ce début d'année, elle a répondu à une consultation concernant l'Ordonnance sur le financement de la réintégration de personnes atteinte dans leur santé (OFRe). Vous pourrez lire la prise de position sur le site de la FEDE.

Formation d'automne

La FEDE et son pendant pour le personnel des institutions sociales, la FOPIS, organisent une formation cet automne à l'attention des comités des associations membres. L'occasion notamment d'échanger entre membres des comités sur les difficultés et les succès des associations de personnel.

Assemblée générale de la FEDE

Elle aura lieu le mercredi 27 novembre à 14h00 au Château de Sedorf. Réservez la date !